

LES PRÉVISIONS DE PERFORMANCE OU LES
PERFORMANCES PASSÉES NE CONSTITUENT PAS
UN INDICATEUR FIABLE QUANT AUX
PERFORMANCES FUTURES

SOFIDYNAMIC
SCPI DIVERSIFIÉE
EUROPE HIGH YIELD



Bulletin trimestriel d'information

2^e TRIMESTRE 2026 ► N° 10

Valable du 1^{er} juillet au 30 septembre 2026



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Chers Associés,

Au cours du dernier trimestre, l'environnement économique dans lequel opère votre SCPI a été marqué par le conflit persistant au Moyen-Orient. Il a ravivé la pression sur les prix de l'énergie et, plus largement, les craintes d'un retour de l'inflation poussant la Banque Centrale Européenne à relever ses taux directeurs de 25 points de base le 11 juin dernier. Dans ce contexte, la reprise des marchés immobiliers en cours début 2026 est à nouveau ralentie et les acteurs immobiliers en général font preuve de prudence et d'attentisme. Les volumes de transactions demeurent ainsi en retrait et les délais de décision tendent à s'allonger. Une fois encore, nous sommes convaincus que cette situation fait également apparaître de nouvelles opportunités d'investissement, notamment auprès de vendeurs contraints, pour les acteurs capables d'intervenir avec sélectivité et agilité.

Dans ce contexte, les travaux de valorisation des actifs immobiliers de votre SCPI SOFIDYNAMIC réalisés à mi-année, traduisent une hausse (+3,8 %) de la valeur du patrimoine à périmètre constant, soulignant la qualité des acquisitions sélectionnées avec discipline, et réalisées à des conditions particulièrement opportunistes. Cette capacité de votre SCPI à saisir les opportunités offertes par le cycle immobilier actuellement particulièrement favorable aux acheteurs les plus agiles a permis d'augmenter **le prix de souscription de +1,6 %, en passant de 315 € à 320 € depuis le 1^{er} juin 2026.**

Au deuxième trimestre 2026, Sofidynamic a acquis cinq actifs pour un montant total de plus de 47 M€, générant un rendement moyen à l'acquisition de 9,5 %⁽¹⁾. Le fonds poursuit sa diversification sectorielle avec une prise de participation opportuniste dans un immeuble de bureaux de dernière génération situé en bordure de Paris, accueillant 8 sièges sociaux d'entreprises de premier plan.

Votre fonds a bénéficié ce trimestre d'une collecte solide de près de 32 M€. Avec désormais 8 380 associés, la capitalisation atteint 248 M€ à fin juin 2026. Cette collecte permet à votre fonds de saisir de nouvelles opportunités d'investissements relatives et de poursuivre la diversification géographique et sectorielle de son patrimoine.

Les performances opérationnelles de SOFIDYNAMIC se maintiennent à un niveau élevé depuis son lancement avec un taux d'occupation financier de 97,7 % ce trimestre. **L'acompte sur dividende du deuxième trimestre s'établit à 5,52 € par part ayant pleine jouissance. Ces performances permettent d'envisager une fourchette prévisionnelle de dividende annuel entre 23,20 € et 25,60 € par part ayant pleine jouissance au titre de l'exercice 2026⁽⁵⁾.**

Nous vous remercions de votre confiance.

La Société de Gestion

⁽¹⁾ La rentabilité immédiate des actifs acquis par la SCPI n'est pas un indicateur fiable des performances futures de la SCPI et n'est pas garanti. Ce taux de rendement exprime le rapport entre les loyers annuels de l'actif à la date d'acquisition, et sa valeur d'acquisition frais inclus. Il peut évoluer après l'acquisition, et ne doit pas être confondu avec le taux de distribution.

⁽²⁾ Dividende brut au titre de l'année N avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité immobilière (sur revenus étrangers) payée par le fonds pour le compte des associés rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N. Au titre de l'année 2025, ce dividende intègre un prélèvement sur le rapport à nouveau de 15,1 % et une fiscalité immobilière payée par la SCPI à hauteur de 10,0 %. Quant à l'imposition des revenus perçus de l'étranger par la SCPI, l'impôt étranger peut être neutralisé en France afin d'éviter la double imposition des associés, selon les conventions fiscales en vigueur entre la France et les pays concernés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle et du taux d'imposition propre à chaque associé. Le dispositif fiscal est susceptible d'évoluer. Les porteurs ayant investi via des unités de compte (UC) ne bénéficient pas directement des crédits d'impôt éventuels, ceux-ci étant attribués à l'assureur.

⁽³⁾ La performance globale de l'année N correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et de la variation du prix de souscription entre le 1^{er} janvier de l'année N et le 1^{er} janvier de l'année N+1.

⁽⁴⁾ Le taux de distribution 2025 peut ne pas être représentatif de la performance future de la SCPI, en raison notamment de l'impact du délai de jouissance sur le niveau de distribution observé. La SCPI vise un objectif de performance globale annuelle moyenne sur l'horizon de placement recommandé de 8 ans de 7 % (non garanti).

⁽⁵⁾ Objectif de distribution et de performance globale. Il s'agit de prévisions basées sur des hypothèses arrêtées par la Société de Gestion, qui ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

+9,04 %

TAUX DE DISTRIBUTION SUR 2025^{(2) (4)}

+14,04 %

PERFORMANCE GLOBALE
ANNUELLE SUR 2025⁽³⁾

+7 %

OBJECTIF DE PERFORMANCE GLOBALE ANNUELLE ET DE
TAUX DE DISTRIBUTION BRUT DE FISCALITÉ SUR L'HORIZON
DE PLACEMENT RECOMMANDÉ (NON GARANTI)⁽⁵⁾

97,7 %

TAUX D'OCCUPATION FINANCIER DU TRIMESTRE

248 M€

CAPITALISATION
AU 30 JUIN 2026

37

NOMBRE D'IMMEUBLES
AU 30 JUIN 2026

8 380

NOMBRE D'ASSOCIÉS
AU 30 JUIN 2026

ÉCHELLE DE RISQUE

< Risque faible Risque élevé >

1 2 3 4 5 6 7

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

- Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est généralement de 8 ans. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques : absence de rendement ou perte de valeur, qui peuvent toutefois être atténués, sans garantie, par la diversification immobilière ou locative du portefeuille du fonds. Ce fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection de capital et présente un risque de perte en capital. Les SCPI sont des produits complexes et pouvant présenter un risque d'illiquidité. La revente des parts n'est pas aussi rapide et facile que pour d'autres placements financiers comme les actions ou les obligations. Si les demandes de retraits sont supérieures aux nouvelles souscriptions, alors on observe une illiquidité de la SCPI sur le marché des parts. Dans ce cas, l'associé qui voudrait vendre ses parts peut être soumis à un délai de sortie d'une durée indéterminée puisqu'il n'existe pas suffisamment de souscripteurs. Les SCPI s'adressent à des investisseurs à la recherche de diversification et de performances, conscients des risques liés à cette classe d'actifs qui impose un placement à long terme. Il convient de ne pas investir une part trop importante de son patrimoine à cette classe d'actifs. Il s'agit d'un actif de diversification. Le détail des risques est décrit dans le Document d'Informations Clés (DIC) et la Note d'information de la SCPI. Ces documents, ainsi que les statuts de la SCPI, sont librement accessibles sur demande ou sur le site <https://www.sofidy.com/>.



Le patrimoine de Sofidynamic

À RETENIR
AU 30 JUIN 2026

218 M€
VALEUR DE PATRIMOINE
DE SOFIDYNAMIC

37
IMMEUBLES REPRÉSENTANT
681 UNITÉS LOCATIVES

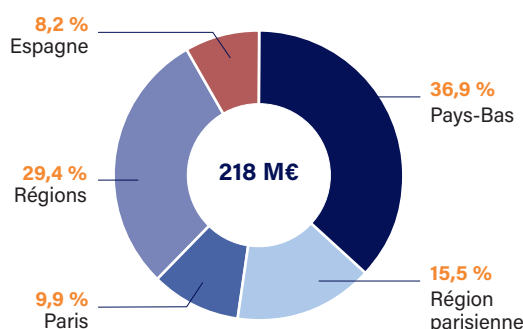
La diversification géographique et sectorielle de votre patrimoine immobilier

SOFIDYNAMIC a pour objet l'acquisition et la gestion d'un parc immobilier locatif. La SCPI attache une grande importance à la **diversification** du patrimoine et à la **mutualisation** des risques de contreparties locataires. Une attention particulière sera portée sur :

- Une forte granularité en termes de nombre d'actifs, de locataires et ;
- Une grande diversification géographique et de typologies d'usage.

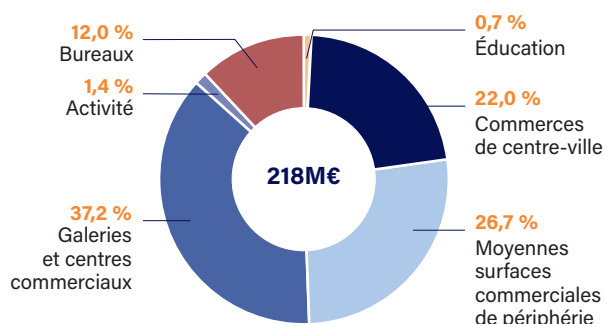
Où se situe le patrimoine de ma SCPI ?

En valeur au 30 juin 2026



Sur quelles typologies ?

En valeur au 30 juin 2026



Point sur l'endettement au 30 juin 2026



Agir pour une épargne immobilière responsable

Afin de contribuer à sa mesure à un futur durable, La Société de Gestion s'engage à proposer un modèle responsable d'épargne immobilière. Pour chacun de nos fonds gérés, nous mesurons la performance extra-financière des actifs, au regard de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), et nous nous inscrivons dans une démarche d'amélioration continue.

Pour nous, l'épargne immobilière doit, plus que jamais, être pensée à la lumière de ses impacts et de ses bienfaits pour les épargnants, mais aussi pour l'environnement et les générations futures. C'est pourquoi, en tant que leader indépendant de l'épargne immobilière, nous nous inscrivons, au sein du Groupe Tikehau Capital, dans une démarche de développement durable ambitieuse.

Une SCPI labellisée ISR immobilier

SOFIDYNAMIC est une SCPI labellisée ISR immobilier. Ce label atteste de l'intégration d'une démarche d'immobilier pérenne ambitieuse dans la stratégie d'investissement et dans la gestion des actifs de la SCPI.

Par exemple, SOFIDYNAMIC a pour objectifs de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments, de préserver la biodiversité, ou encore de favoriser l'accès à des services de proximité.



Pour en savoir plus, découvrez le code de transparence de SOFIDYNAMIC sur sofidy.com

Les investissements du trimestre

Notre stratégie de l'emplacement, la clé de tout investissement réussi en immobilier.

Au cours du second trimestre 2026, SOFIDYNAMIC a investi **47,4 M€** à travers 5 acquisitions générant une **rentabilité immédiate moyenne de 9,5 %^(*)** :

- Votre SCPI poursuit ses investissements européens avec **deux actifs de commerces aux Pays-Bas** pour un montant frais inclus de **21,7 M€**. Le premier situé en périphérie de Roermond, à proximité de la frontière avec l'Allemagne dans une région bénéficiant d'une dynamique démographique positive, est loué à Décathlon et à deux enseignes néerlandaises spécialisées dans l'outdoor/le camping. Le deuxième, situé au cœur de la ville d'Enschede (également à l'est des Pays-Bas à proximité de la frontière avec l'Allemagne) est loué à 5 enseignes, notamment Décathlon, Bever (outdoor), et Smyth Toys (enseigne internationale de distribution de jouets).

- Votre SCPI a également poursuivi sa diversification sectorielle avec une **prise de participation** dans l'immeuble de bureaux de dernière génération "Magnetik" situé en bordure de Paris pour un **montant de 15,7 M€**. Cette surface de bureaux d'environ **34 000 m²** a été acquise en partenariat avec la société Batipart Europe et aux côtés d'autres fonds immobiliers gérés par la Société de Gestion. Bénéficiant d'une **adresse parisienne**, l'immeuble jouxte le boulevard périphérique sud, au niveau de la porte d'Orléans et à proximité immédiate des transports en commun. Magnetik combine ainsi emplacement stratégique et visibilité exceptionnelle. **Rénové en 2018**, l'immeuble offre une mixité de services avec une grande terrasse arborée de 5 725m², une salle de sport, des espaces de coworking, plusieurs offres de restauration, un auditorium ainsi que 762 places de parking. L'immeuble accueille **8 sièges sociaux d'entreprises** de premier plan telles que Chronopost, MSC Croisières, Jacquet et Brossard, B&B permettant de refléter un **taux d'occupation de 96 %**.

- Enfin, **SOFIDYNAMIC** a investi dans 2 actifs de commerce de périphérie en France : un **ensemble de 6 cellules commerciales** à Barentin (76), zone commerciale forte au nord-ouest de Rouen, pour **8,9 M€** et générant une rentabilité immédiate de **8,7 %^(*)** et **9,6 %^(*)** après relocation des vacants, et une moyenne surface de périphérie à Boulazac (24), au sein de la meilleure zone commerciale de Périgueux pour un montant de **1,1 M€**, et un rendement immédiat de **8,4 %^(*)**.

Type	Adresse	Locataires/Activités	Surface	Prix d'acquisition frais inclus	Date d'acquisition
Bureaux	Paris (75) - Boulevard Romain Rolland	9 locataires	n.c	15 750 000 €	02/04/2026
Commerces	Roermond (Pays-Bas) - Schaarbroekerweg	3 locataires	11 165 m ²	11 875 631 €	09/04/2026
Commerces	Enschede (Pays-Bas) - Van Loenshof	5 locataires	7 720 m ²	9 782 173 €	11/05/2026
Commerces	Boulazac (24) - Le Ponteix	1 locataire	442 m ²	1 075 800 €	28/05/2026
Commerces	Barentin (76) - Parc d'activités du Mesnil Roux	3 locataires et 3 vacants	8 150 m ²	8 940 600 €	12/06/2026
TOTAL			27 476 m ²	47 424 204 €	

Ces acquisitions portent le montant total investi depuis le début de l'année à **87 M€** générant une **rentabilité immédiate moyenne de 8,6%^(*)**. Au 30 juin 2026, votre SCPI est engagée dans deux nouvelles acquisitions pour un montant total de **37 M€**, et entend poursuivre sa diversification géographique européenne.

Dotée d'une trésorerie disponible de près de 54 M€, votre SCPI est en position de force pour saisir de nouvelles opportunités de marché à des conditions attractives. Nous étudions actuellement de nombreuses opérations sur le point d'être sécurisées en France et à l'étranger.



Commerces - Roermond (Pays-Bas)



Commerces - Barentin (76)

A RETENIR

47 M€

MONTANT INVESTI SUR LE TRIMESTRE (FRAIS INCLUS)

5

NOMBRE D'ACQUISITIONS SUR LE TRIMESTRE

27 476 m²

SURFACE ACQUISE SUR LE TRIMESTRE

37 M€

PROJETS D'INVESTISSEMENT ENGAGÉS AU 30/06/2026

* La rentabilité immédiate des actifs acquis par la SCPI n'est pas un indicateur fiable des performances futures de la SCPI et n'est pas garanti. Ce taux de rendement exprime le rapport entre les loyers annuels de l'actif à la date d'acquisition, et sa valeur d'acquisition frais inclus. Il peut évoluer après l'acquisition, et ne doit pas être confondu avec le taux de distribution.

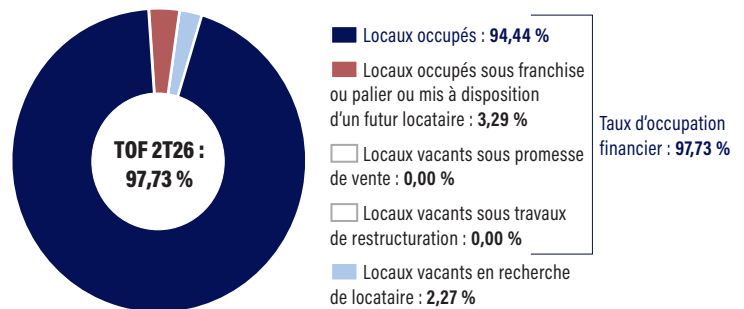
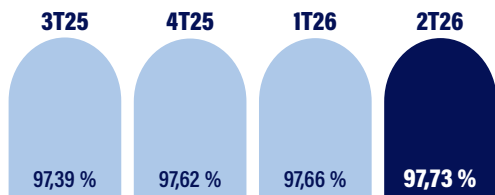
Une gestion attentive, au service de votre épargne

Gestion locative

Aucun évènement de gestion locative n'est à signaler sur le trimestre.

Taux d'occupation

Le taux d'occupation financier* moyen du 2^{ème} trimestre s'élève à 97,7 %, en légère hausse par rapport au trimestre précédent.



4,1 M€
DE LOYERS ENCAISSÉS
AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2026

* Conformément à la note méthodologique de l'ASPIM sur les indicateurs de performance des SCPI, le taux d'occupation financier est déterminé comme le rapport entre le montant des loyers facturés ainsi que des valeurs locatives de marché des autres locaux non disponibles à la location par le montant total des loyers qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.



Immeuble Magnetik - Boulevard Romain Rolland - Paris 14^{ème}

La performance financière de ma SCPI

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Distribution de l'exercice

Le profil de performance de votre SCPI est orienté vers la distribution d'un haut rendement, supérieur à celui de la moyenne des SCPI de rendement diversifié. Cet objectif s'accompagne d'un SRRI de 4.

Acompte du trimestre



Acompte trimestriel versé fin juillet pour une part ayant pleine jouissance, soit 5,34 € après prélèvements pour les associés personnes physiques fiscalement résidentes en France n'ayant pas transmis de demande de dispense.

Distribution annuelle

En € par part	Rappel 2025	Prévision 2026
1 ^{er} trimestre	6,30 €	5,52 €
2 ^e trimestre	6,30 €	5,52 €
3 ^e trimestre	6,30 €	
4 ^e trimestre	5,52 €	
Dividende annuel	24,42 €	Entre 23,20 € et 25,60 €

La société de gestion indique une fourchette prévisionnelle de dividende annuel 2026 **entre 23,20 € et 25,60 € par part⁽⁴⁾ (non garanti)**. Cette fourchette de dividende annuel est non garantie et sera ajustée au cours des prochains trimestres. Il s'agit de prévisions basées sur des hypothèses arrêtées par la Société de Gestion, qui ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Rappel de la distribution

Performance 2025



Taux de distribution brut de fiscalité pour 2025⁽¹⁾⁽³⁾



Performance globale annuelle 2025⁽²⁾



Pour rappel, **l'objectif de performance globale annuelle et de taux de distribution brut de fiscalité sur l'horizon de placement recommandé est de 7 % (non garanti)**.⁽⁴⁾

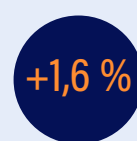
Tout ce qu'il faut savoir sur... La valeur de la part

Valeur de référence de parts

(par part) au 31/12/2025



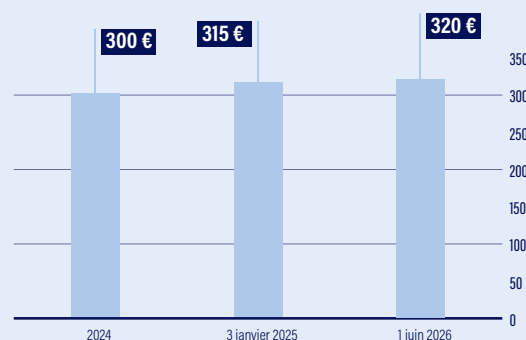
Prix de souscription



Le prix de souscription de la part s'élève à 320 € depuis le 1^{er} juin 2026, **soit une hausse de +1,6 %** par rapport au prix de part du 1^{er} janvier 2026.

Historique du prix de souscription

depuis son lancement



⁽¹⁾ Dividende brut au titre de l'année N avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité immobilière (sur revenus étrangers) payée par le fonds pour le compte des associés rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N. Au titre de l'année 2025, ce dividende intègre un prélèvement sur le rapport à nouveau de 15,1 % et une fiscalité immobilière payée par la SCPI à hauteur de 10,0 %. Quant à l'imposition des revenus éventuels perçus de l'étranger par la SCPI, l'impôt étranger peut être neutralisé en France afin d'éviter la double imposition des associés, selon les conventions fiscales en vigueur entre la France et les pays concernés. Le traitement fiscal varie selon la situation individuelle et le taux d'imposition propre à chaque associé. Le dispositif fiscal est susceptible d'évoluer. Les porteurs ayant investi via des unités de compte (UC) ne bénéficient pas directement des crédits d'impôt éventuels, ceux-ci étant attribués à l'assureur.

⁽²⁾ La performance globale de l'année N correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et de la variation du prix de souscription entre le 1^{er} janvier de l'année N et le 1^{er} janvier de l'année N+1.

⁽³⁾ Le taux de distribution 2025 peut ne pas être représentatif de la performance future de la SCPI, en raison notamment de l'impact du délai de jouissance sur le niveau de distribution observé. La SCPI vise un objectif de taux de distribution et de performance globale annuelle moyenne de 7 % sur l'horizon de placement recommandé de 8 ans (non garanti).

⁽⁴⁾ Cet objectif n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps, à la hausse comme à la baisse, en fonction des conditions de marché et des circonstances rencontrées. L'objectif de performance est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION AU 30/06/2026 :

DÉLAI DE JOUISSANCE DES PARTS

1^{er} jour du 6^e mois

suivant la souscription, son règlement à la SCPI et l'inscription sur le registre des associés

320,0 €

PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART

313,6 €

PRIX DE RETRAIT DE LA PART

Ce prix correspond au prix de souscription, diminué de la commission de souscription

LES CHIFFRES DU TRIMESTRE :

31 974 105 €
MONTANT COLLECTÉ

35 847 €
MONTANT RETIRÉ

247 588 480 €
CAPITALISATION
AU 30/06/2026

116 057 100 €
CAPITAL NOMINAL
AU 30/06/2026
(VS 84 316 200 € AU 31/12/2025)

773 714
NOMBRE DE PARTS
AU 30/06/2026

101 076
PARTS NOUVELLES
SOUSCRITES

122
PARTS RETIRÉES

0
PARTS EN ATTENTE
AU 30/06/2026

Caractéristiques de la SCPI

Classification :	SCPI Diversifiée à capital variable
Date de création (immatriculation RCS) :	2023
Profil de risque :	4/7
Durée de la détention recommandée :	8 ans
Évaluateur Immobilier :	Cushman & Wakefield Valuation France SA
Dépositaire :	Société Générale
Commissaire aux Comptes :	PriceWaterHouseCoopers Audit
Responsable de l'information :	Monsieur Jérôme Grumler

À noter !

Lors de l'Assemblée Générale annuelle de SOFIDYNAMIC du 29 mai 2026, toutes les résolutions présentées ont été adoptées.

BT-DYN-072026-FR-2-3214



Toutes les photographies de ce document concernent des investissements déjà réalisés ou cibles ne constituant pas un engagement quant aux futures acquisitions de la SCPI.

La politique de souscription et de retrait

Minimum de souscription

Tout nouveau souscripteur doit acquérir un minimum de 1 part.

Date d'entrée en jouissance des parts

Les parts nouvellement souscrites portent jouissance à compter du premier jour du sixième mois suivant la date de souscription et d'inscription sur le registre des associés.

Modalités de sortie

Il est tenu au siège de la société et à la disposition des tiers, un registre où sont recensées les demandes de retrait et les offres de cession de parts. Les associés qui souhaitent se retirer de la société disposent de deux moyens :

- Remboursement des parts (retrait) demandé par lettre recommandée à la Société de Gestion, dûment signée de l'ensemble des titulaires des parts et accompagnée de l'original d'attestation de parts, dans le cadre de la variabilité du capital. Le prix de retrait est égal au dernier prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription. Cependant, la SCPI prélèvera une commission de 4,17 % HT (soit 5 % TTC au taux de la TVA actuellement en vigueur) du montant remboursé en cas de retrait de parts détenues depuis moins de 8 ans. Cette commission sera prélevée directement sur le prix de retrait versé à l'associé retenant. Si la variabilité du capital l'autorise, les demandes de retrait sont remboursées dans un délai maximum de 30 jours après le dernier jour du mois auquel le retrait est enregistré à condition que l'ensemble de la documentation soit complétée et réceptionnée 2 jours ouvrés avant le dernier jour du mois.
- Vente des parts en cherchant eux-mêmes un acheteur. Les parts peuvent être librement cédées entre associés, et entre associés et tiers, sans autre intervention de la Société de Gestion que la régularisation des cessions sur le registre des associés et des transferts, après justification par le cédant du paiement des droits d'enregistrement et du paiement de l'éventuel impôt sur les plus-values. La société ne garantit pas la revente des parts.

Frais de mutation de parts

La Société de Gestion perçoit une rémunération forfaitaire de 100 € HT soit 120 € TTC pour toute cession de parts et toute mutation (cession de gré à gré, succession, donation, divorce). La Société de Gestion a choisi de percevoir cette rémunération par cessionnaire, donataire ou ayant-droit quel que soit le nombre de parts cédées.

Autres informations

Les demandes de changements d'adresse doivent être adressées à la Société de Gestion accompagnées d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'acquisition de parts n'est pas possible pour les clients, personnes morales ou physiques, qui en raison de leur nationalité, de leur résidence, de leur siège social, ou de leur lieu d'immatriculation, relèvent d'un droit étranger qui impose à la Société de Gestion des restrictions ou des obligations spécifiques quant à la commercialisation et la promotion de ses produits. Les informations relatives à la SCPI SOFIDYNAMIC publiées par la Société de Gestion ne constituent en aucune manière une sollicitation en vue de l'achat de parts par des ressortissants ou résidents de certains pays, dont notamment les États-Unis d'Amérique.

Vous pouvez retrouver les statuts, la note d'information, le présent bulletin trimestriel d'information et les informations relatives à la fiscalité sur le site internet www.sofidy.com. Vous y trouverez également le détail de la composition du patrimoine de la société.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Document d'Informations Clés (DIC) et à la note d'information, avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Sofidy
ÉPARGNER - INVESTIR

SOFIDYNAMIC | Numéro d'immatriculation AMF : Visa AMF SCPI n°26-11 du 31 mars 2026.
Sofidy est la marque du groupe Tikehau Capital qui porte l'offre de produits d'épargne immobilière grand public. La gestion des fonds commercialisés sous la marque Sofidy est assurée par Tikehau Investment Management. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-07000006 | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR32 491 909 446 | 32 rue de Monceau 75008 PARIS | Tel. 01 53 59 05 00 | Email : sofidy@tikehaucapital.com